



Québec, le 19 septembre 2006

Monsieur Joseph Zayed  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Carleton-sur-Mer, et ce, à compter du 16 octobre 2006.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration